

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 14 AVRIL 2011

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme SAGE, GIMENEZ, IDOPE, SARASOLA, VALIANI, SOUMET, REY, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme QUEHEILLE, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, MALEIG, GINIEIS, BITAILLOU, Mme REGUEIRO, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE, Mme SEGAUD.

<u>Pouvoirs</u> :	Marie ECHEPARE	à	Henri GIMENEZ
	Didier LOUSTAU	à	Jean-Michel IDOPE
	Gérard FRECHOU	à	Louis REY
	Jacques CARSUZAA	à	André MINJUZAN
	Jean-Marie GOUINEAU	à	Michel LAURONCE
	Philippe GARROTE	à	Marie-Lyse GASTON
	Jean-Michel BRUGIDOU	à	Robert BAREILLE
	Patrick MAILLET	à	Véronique PEBEYRE

<u>Suppléants</u> :	Madeleine COIG	suppléante de	Jean-Jacques IDOMENEE
	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Pierre CASAU-BIC	suppléant de	Jean-Claude ELICHIRY
	Henri LAFOURCADE	suppléant de	Anne-Marie ANCHEN
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
	Nadine BORDATTO	suppléante de	Jean-Michel BELLOT
	Jeanine DUTECH	suppléante de	Yves TOURAINE

Excusés : Patrick SEBAT, Alain TEULADE, France JAUBERT-BATAILLE, Joëlle FABRE, David LAMPLE, Gérard LEPRETRE, Fabien REICHERT, André LABARTHE.

#### RAPPORT N°14

#### COMPTE FINANCIER DE L'OFFICE DE TOURISME 2010 : APPROBATION

M. LAURONCE indique que l'article R 133-16 du Code du Tourisme stipule que le compte financier de l'Office de Tourisme, dressé par le comptable et présenté en Comité de Direction, doit être ensuite transmis à la collectivité de rattachement pour approbation.

Le compte financier de l'Exercice 2010 de l'Office de Tourisme, approuvé en Comité de Direction le 15 mars 2011, s'établit comme suit :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Bilan</u>
Section Investissement	8 070.49	7 462.54	<b>- 607.95</b>
Section Fonctionnement	507 045.90	509 394.53	<b>2 348.63</b>
			_____
			1 740.68

Compte tenu du résultat d'exécution de 2009 de – 1 553.40 € et après affectation des résultats, on obtient donc un résultat de clôture de 187.28 €.

Où cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le compte financier 2010 de l'Office du Tourisme

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 14 avril 2011

Suivent les signatures

Le Président,

**Jean-Etienne GAILLAT**